

## Présentation du programme : Adoptez un tronçon des Sentiers frontaliers

### Contexte :

Le réseau des Sentiers frontaliers a été fondé en 1995, à l'image du mythique *Appalachian Trail* aux États-Unis. Nous, tout comme le *Appalachian Trail Conservancy*, prôtons une gratuité d'accès, des contributions volontaires selon la capacité des usagers, et l'implication des membres pour l'entretien du réseau. Certes, la pandémie que nous vivons depuis plus de deux ans a rendu les activités en groupe plus compliquées, notamment la corvée des Scouts qui était fidèlement dans notre programmation depuis plus de 12 ans et qui a été suspendue pour une deuxième année. Mentionnons aussi la fréquence croissante des grands coups de vents due aux changements climatiques. Par conséquent, le CA croit que le moment est opportun pour lancer ce programme. Il vous invite donc à participer au programme **Adoptez un tronçon des Sentiers frontaliers**.

### 1. Buts

Le programme **Adoptez un tronçon des Sentiers frontaliers** a trois buts :

- favoriser l'implication des membres et des usagers dans ce projet colossal que sont nos sentiers de longue et de courte randonnée, à leur rythme et selon leur disponibilité;
- améliorer la sécurité du réseau;
- assurer un entretien minimal dans le plus grand nombre de tronçons possibles.

Mentionnons aussi que ce programme permet des activités de plein air un peu différentes. Au lieu de simplement marcher en forêt ou de gravir une montagne, pourquoi ne pas vivre une activité en petit groupe qui permet d'être dehors en forêt, tout en contribuant à ce projet collectif?

*Sur les photos (2017), une intervention de bénévoles dans le SF 5, suivi d'une montée au faux sommet. L'art d'unir l'utile à l'agréable.*



## **2. Modalités**

2.1 Le Conseil d'administration de Sentiers frontaliers a défini les 40 tronçons, dont 33 ont besoin d'adoption. Voir l'annexe 1. Nous envisageons que chaque tronçon représente une journée d'intervention par sortie, tout en laissant le temps aux membres des équipes de profiter de l'endroit, pique-niquer à un endroit poétique et selon la température, se saucer dans un cours d'eau à la fin de la journée.

2.2 Le CA a désigné Monique Scholz comme responsable de ce programme. Voici ses coordonnées : [mscholz@abacom.com](mailto:mscholz@abacom.com) ; téléphone 819-657-1146.

2.3 Les membres SF et les usagers non-membres pourront former des équipes d'au moins 3 personnes (pour des raisons de sécurité). Par exemple, une équipe peut

être formée des membres d'une même famille, de collègues de bureau, d'employés d'une boutique de plein air, de membres d'un Club de marche qui n'est pas gestionnaire du réseau, pour ne donner que quelques exemples.

2.4 Chaque équipe choisit son tronçon en fonction de leurs capacités et de la disponibilité des tronçons. Le responsable SF peut suggérer un tronçon alternatif si votre premier choix a déjà été adopté.

2.5 Chaque équipe prend charge de son tronçon selon les responsabilités décrites en annexe 2 et la définition d'entretien léger. Lors des sorties, une *Fiche de sortie* (Annexe 4) doit être remise au responsable SF.

2.6 Le CA de SF s'engage à:

- fournir la formation au besoin;
- être en règle avec la CNESST;
- coordonner le déploiement des ouvriers spécialisés pour les interventions d'entretien lourd signalées par les équipes d'adoption;
- fournir une petite provision de balises et clous avec le rappel des normes d'installation (Annexe 3);
- compiler les rapports des équipes;
- réviser le programme annuellement et l'ajuster au besoin.

## Liste des Annexes

Annexe 1 Liste des tronçons à adopter

Annexe 2 Responsabilités des équipes et définition d'entretien léger

Annexe 3 Installation des balises

Annexe 4 Fiche de sortie